



Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Niveau « Learner »

De Mars 2018 à Mars 2019





SOMMAIRE

1.	LA DECLARATION DE SOUTIEN DU PRESIDENT D'ENERLI	S2
2.	LA DEMARCHE RSE CHEZ ENERLIS	3
	LES ACTIONS MISES EN PLACE RELATIVES AUX NORMES	
	3.1 LES NORMES MISES EN PLACE EN 2018	RLIS 6 8
	LES ACTIONS ET DES POLITIQUES PERTINENTES LIEES AU L'ELES ACTIONS ET DES POLITIQUES PERTINENTES LIEES ACTIONNEMENT	
	1.1 L'EFFICACITE ENERGETIQUE EST LE CŒUR DE METIER D'ENERLIS 1.2 NOS CERTIFICATIONS ET CELLES DE NOS FOURNISSEURS 1.4 LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE:	12 12 14
	LES ACTIONS ET LES POLITIQUES PERTINENTES EN MAT	
	5.1 LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN	16





1. LA DECLARATION DE SOUTIEN DU PRESIDENT D'ENERLIS

Je suis heureux de confirmer qu'ENERLIS réaffirme son soutien aux Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Notre engagement est repris dans notre première publication du rapport « Communication sur le Progrès » (COP). Nous y avons répertorié nos actions déjà menées en 2018 ainsi que nos objectifs 2019 visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte mondial et de ses principes dans notre stratégie commerciale, notre culture et nos opérations quotidiennes et de les faire progresser dans notre zone d'influence.

Un des actes forts de 2018 a été de créer un poste de Responsable RSE au sein de notre entreprise afin de structurer notre démarche.

Dès mars 2019, notre COP sera diffusée sur le site du Pacte des Nations Unis et sur notre site internet. Nous informerons également toutes nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Thierry MARTIN
Président d'ENERLIS





2. LA DEMARCHE RSE CHEZ ENERLIS

ENERLIS est une Société de Services en Efficacité Energétique et Environnementale (SS3E) qui appréhende le sujet de l'efficacité énergétique et environnementale dans sa globalité. ENERLIS conseille et accompagne ses clients dans la mise en œuvre et la gestion de vos programmes énergétiques et environnementaux grâce à la fédération et la coordination des différents métiers spécifiques autour de l'énergie et l'environnement.

ENERLIS aide les grands consommateurs d'énergie (propriétaires fonciers, Organismes d'états, collectivités bailleurs sociaux, Industriels) à baisser leur consommation (et donc à réduire le montant de leur facture énergétique) tout en réduisant leur impact environnemental.

De par son cœur de métier, Enerlis œuvre pour l'intérêt général et s'attache à être un partenaire d'excellence, un employeur responsable et un acteur engagé.

Afin de formaliser toutes nos actions et de répondre à notre engagement au Pacte des Nations Unis pris en mars 2018, nous avons décidé de **créer un poste de Responsable RSE** en avril 2018 afin de mieux structurer notre démarche.

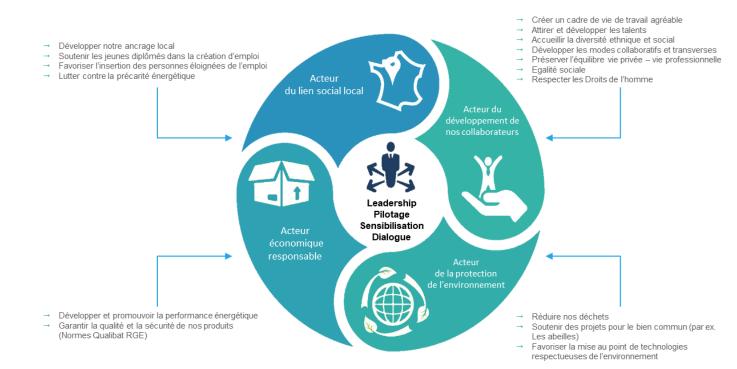
Notre Objectif est de faire progresser les aspects environnementaux, éthiques, sociaux et la gouvernance à tous les niveaux (collaboration en interne, partenariat avec nos fournisseurs, nos clients et autres acteurs économiques).

La RSE est une nouvelle grille de lecture qui fait partie d'une vision « moderne » du management. Il faut faire preuve de bon sens et de « maturité » de la part de la Direction et aussi des employés pour sa mise en place, dépasser le cadre légal et faire évoluer les mentalités. C'est un défi que nous avons souhaité relever!





Notre engagement et nos valeurs : Un juste équilibre entre l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement, l'ancrage territorial et l'équité sociale :







B. LES ACTIONS MISES EN PLACE RELATIVES AUX NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Rappel des principes concernés :

Principe 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

3.1 LES NORMES MISES EN PLACE EN 2018

ENERLIS a subi une forte croissance depuis 2016 passant de 18 millions à 26 millions en 2 ans. Au cours de l'année 2018, nous sommes passés d'une 20aine d'employés à 47 personnes au 31 décembre 2018. Nous avons donc structuré l'entreprise en interne :

- La Mise en place le 30 mars 2018 du Règlement intérieur ainsi que de la charte informatique.
 - Ces documents indiquant les droits et devoirs des salarié(e)s fixent les règles en matière de discipline, d'hygiène et de sécurité.
- Les évaluations début 2018 de 100% des collaborateurs ont permis l'élaboration d'un plan de formation en 2018 :

Taux de formation : 49% des formations demandées par les collaborateurs ont été réalisées en 2018.





 La Mise en place, le 1^{er} septembre 2018, d'une procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs :

100% des nouveaux collaborateurs à partir de septembre 2018 se sont vus appliqués cette procédure :

- remise d'un livret d'accueil comprenant toutes les informations nécessaires à un démarrage serein et un organigramme de la société.
- Remise de goodies : un porte clé, un sac en toile, une ampoule déstressante et un stylo logotés ENERLIS
- élaboration d'un parcours d'intégration personnalisé et de formations sur les différents logiciels utilisés en interne.
- Stabilité dans les contrats proposés, Aménagements d'horaires possibles afin de favoriser la conciliation de la vie privée et professionnelle : télétravail, 4/5eme, ...
 - o 45 CDI / 2 CDD
 - o Dont 2 contrats en temps partiel et 2 contrats de professionnalisation

3.2 LA SANTE, LE BIEN-ETRE ET LA SECURITE DES COLLABORATEURS D'ENERLIS

Le bien-être des salariés est au cœur des préoccupations de l'entreprise

• La santé:

Les premiers secours :

- Une trousse de premiers secours a été mise à la disposition au 4^{ème} étage.
- La mise à disposition d'un défibrillateur en mars 2018 accompagnée d'une formation du personnel à la sensibilisation aux symptômes de l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent : 66% du personnel formés en 2018.

La prévention du stress :

Séances « bien-être » de 2 heures avec un thérapeute proposées dans les locaux d'Enerlis aux collaborateurs qui en ressentent le besoin : Prise de conscience des problématiques, gestion du stress, amélioration de la concentration, diminution des mémoires traumatiques et accompagnement de la diminution des douleurs chroniques, restauration de la mobilité 15 séances ont été offertes en 2018.





• La mise en sécurité du personnel sur 100% de nos chantiers :

O Utilisation d'une méthodologie de travail en milieu amianté :

Isolation de la zone de travail et balisage de la zone; Mise en place d'une signalétique interdisant l'accès lors de l'intervention; Port obligatoire pour nos compagnons d'une combinaison jetable de protection de type P5 et d'une protection respiratoire par demi-masque filtrant jetable FFP3 ou ventilation assistée; Pulvérisation avant chaque intervention pour limiter la dispersion des fibres d'amiante; Nettoyage des structures à l'aide d'un aspirateur à filtre THE (très haute efficacité); Confinement de la zone de travail.

Utilisation d'une méthodologie de travail en présence de plomb :

Mesures d'hygiènes adéquates ; Marquage des éléments contenant du plomb dans la zone de travail ; Affichage d'un panneau « DANGER PLOMB » à l'entrée de la zone de travail et en interdire l'accès ; Mise en place d'une protection au sol dans les parties communes ; Mise en place d'un vestiaire dit « sale » et d'un vestiaire dit « propre » dans un SAS de confinement équipée de savon et essuiemain ; Affichage dans les parties communes des horaires d'intervention afin d'en informer les locataires ; Aménagement d'un local de stockage des déchets....

Le port obligatoire des EPI (Equipement de Protection Individuel) :

Combinaison haute visibilité, Gants de protection, Chaussures de sécurité, Casque, protection des yeux, Protection respiratoire.

• La convivialité au sein d'Enerlis :

- Des Corbeilles de Fruits bio sont mises à disposition des collaborateurs chaque semaine
- Repas offert tous les lundis à tous les employés





- Locaux et matériel mis à disposition des collaborateurs pour des cours de boxe le lundi soir, table de ping-pong, espace dédié au sport (vélo, stepper, ... douches).
- Organisation d'un Arbre de Noël avec conjoints et enfants
- Soirées entre collègues dans les locaux : Dégustation de vins biologiques, de Foie Gras, organisation d'un Noël Canadien.
- Séminaire de partage et d'échanges (Kick off 14 janvier 2019)

• L'implication solidaire :

 Nous avons organisé au siège d'ENERLIS, en décembre 2018, une campagne de collecte de vêtements et objets pouvant être revendus ou donnés par la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

3.3 LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

ENERLIS veille à toujours être en accord avec les principes universels des Droits de l'homme.

• La Charte de la diversité

Enerlis soutient la diversité culturelle et sociale et a signé la Charte de la diversité. De multiples nationalités se côtoient au sein de notre entreprise et sont totalement impliqués dans la réussite de notre projet et la construction de notre succès.

La Parité Homme/femme au sein d'ENERLIS

Au 31/12/18: 23 hommes (49%) /24 femmes (51%)

La répartition par tranche d'âges

13% de moins de 25 ans 60% entre 26 et 40 ans 26% entre 41 et 55 ans 2% de plus de 55 ans





• L'Insertion professionnelle

Un contrat CDI en insertion professionnelle en 2018

• Le soutien aux jeunes défavorisés

Enerlis participe au Programme Egalité des chances de la Fondation Paris-Dauphine : encourage et parraine ainsi les élèves de zones défavorisées à poursuivre un cursus universitaire à Dauphine (parrainage, suivi particulier, ...).

• La promotion et le soutien de la femme

Participation au ZONTA Club Paris ; Participation aux soirées organisées par l'Association « Souffle de violette » en mars et oct. 2018 contre le cancer du sein ;

3.4 DIVERS

• L'émergence de la nouvelle génération d'entrepreneurs

Enerlis participe également à un autre programme de la Fondation Paris Dauphine : Le Programme « Incubateur » qui soutient des jeunes diplômés de Dauphine dans le lancement de leur start-up.





4. LES ACTIONS ET DES POLITIQUES PERTINENTES LIEES A L'ENVIRONNEMENT

Rappel des principes concernés :

Principe 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

4.1 L'EFFICACITE ENERGETIQUE EST LE CŒUR DE METIER D'ENERLIS

La transition énergétique représente un défi de taille à relever pour notre pays. La France doit se doter d'un nouveau modèle énergétique, robuste et durable. Le parc immobilier constitue le 1er poste de consommation d'énergie.

Depuis sa création en 2013, Enerlis, en agrégeant ses technologies dans un bouquet de solutions adaptables à la réalité des bâtiments de ses clients, propose des solutions permettant une diminution d'au moins 30 pourcents sur les économies d'énergie et favorisant ainsi la sauvegarde de l'environnement :

- Ingénierie technico-financière
 - Recherche pour nos clients d'aides, primes et subventions pour financer jusqu'à 70% des opérations
 - utilisation des Certificats d'Economie d'Energie qui permettent des opérations d'isolation totalement financées (notamment chez les bailleurs sociaux)
 - ⇒ 5 104 GWhc déposés auprès du PNCEE





- Rôle de tiers investisseur pour le compte de ses clients.
- Solutions d'énergie renouvelables
 - Variation énergétique des eaux usées pour le chauffage et le refroidissement des bâtiments
 - Production photovoltaïque, solution de stockage d'énergie et de gestion de l'autoconsommation collective
- Solutions d'Efficacité énergétique : réduire durablement la consommation énergétique
 - Travaux d'isolation du bâti et des réseaux d'eau chaude (chauffage, ECS) permettant des économies de consommation d'énergies de 5 à 20%

ex : isolation de bâtiments résidentiels

- ⇒ planches bas 150 000m², générant une économie d'énergie de près de 23 000 000 kWh/an
- ⇒ combles 320 000m², générant une économie d'énergie de près de 24 000 000 kWh/an
- ⇒ réseaux d'eau chaude : près de 700km de réseaux calorifugés, générant une économie d'énergie de près de 8 000 000 kWh/an
- Renouvellement des moyen de chauffage existants par des systèmes plus efficaces, moins consommateurs d'énergie
- valorisation des énergies létales : récupération de chaleur sur les réseaux de VMC, ...
- Diminution de la consommation de l'éclairage : remplacement de luminaires par des luminaires Leds, gestion des commandes d'allumage/extinction
- Instrumentation et monitoring des installations techniques, notamment de chauffage et de climatisation





- Coaching énergétique des occupants
 - □ Organisation d'ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie

4.2 Nos certifications et celles de nos fournisseurs

Enerlis a obtenu la certification CERTIBAT RGE: Rénovation Energétique

Enerlis a initié en 2018 la mise en place d'un système de management de la qualité avec l'objectif d'obtenir la certification ISO 9001 en 2019.

Nos sous-traitants et fournisseurs :

- Isolation : 62% de nos sous-traitants sont certifiés QUALIBAT RGE Flocage ou Soufflage (pas de RGE sur le Calorifugeage)
- Chauffagiste: 50% sont certifiés Qualibat 5362 RGE Rénovation de chaufferie (technicité conformée)
- PV: 100% sont certifiés RGE QUALI PV
- Relamping: 90% RGE QUALIF ELEC

4.4 LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE:

La question des économies d'énergie au quotidien et de la consommation énergétique des logements est au cœur des réflexions menées par ENERLIS pour accompagner les personnes en situation de précarité énergétique.

ENERLIS travaille à partir des 3 composantes principales de l'enjeu de lutte contre la précarité énergétique :

- La performance énergétique du logement et des équipements énergétiques
- Les équipements et le comportement des ménages
- Le budget des ménages





En 2018, ENERLIS a organisé des ateliers pour sensibiliser les personnes en situation de précarité aux écogestes et aux petits travaux de rénovation énergétique.

Les Ateliers Eco-gestes:

Villeneuve la Garenne (92), à l'occasion de la semaine du HLM :

Distribution d'une 100aine de packs de 5 ampoules LED et d'une 100aine de KIT d'économie d'énergie (multi prise clé USB),

Distribution d'un livret de sensibilisation aux écogestes et d'un livret sur les économies d'énergies,

Nous avons demandé à l'association PPV93 de nous accompagner et de sensibiliser les habitants aux écogestes (Panneaux appartements pédagogiques).

Créteil (94)

Enerlis a organisé en partenariat avec l'association Lilibricole des ateliers bricolage pour les locataires du bailleur social Valophis à Créteil (94).

4 ateliers de 45 minutes gratuits et ouverts à tous :

- Atelier économie de chauffage
- Atelier économie d'eau (WC et chasse d'eau)
- Atelier entretien de son installation d'eau
- Atelier économie d'électricité
- Les Résidences St Cyr l'Ecole (72 logements) : Mission de porte à porte pour explication écogeste et distribution de Packs Leds et Mousseurs : Comment réduire sa facture d'eau et d'énergie au quotidien ?
- Porte ouverte organisée par la Mairie du Blanc Mesnil : Animation ENERLIS : Atelier éco-appartement pour la maîtrise de la consommation énergétique. Cible : Tous public : les habitants du Blancs Mesnil

- Cuisine Basse consommation (2018)

Enerlis en partenariat avec le bailleur social VALOPHIS a mené un audit des consommations énergétique des cuisines de 700 locataires.

L'objectif de ce questionnaire est de lancer un programme de cuisine basse consommation afin de réduire les factures énergétiques. L'enquête a été lancée le 21/12/2018 et est encore en cours.





4.5. LES ACTIONS MENEES AU SIEGE D'ENERLIS

Afin de faire des économies d'énergie dans nos locaux, nous avons remplacé l'ensemble de l'éclairage de nos bureaux.

Le relamping LED à été réalisé durant l'année 2018 sur la totalité des 700m² de bureaux. Nous avons remplacé des éclairages de type Dalles fluorescents (4 tubes T5 de 60 Watts) par des dalles LED Kodak (40 Watts), soit 107 dalles au total.

Ce Relamping nous a permis de gagner sur les quatre axes suivants :

- Axe Economique : Au moins 50% d'économie sur la partie éclairage de notre facture d'électricité.
- Axe Ecologique : Solution respectueuse de l'environnement, matériels recyclables, éclairages ne dégageant pas de chaleur.
- Axe Ergonomique : Confort visuel de qualité, luminosité homogène, moins de fatigue oculaire.
- Axe Innovation : Les lampes LED s'allument instantanément et ont une durée de vie au moins 10 fois supérieure aux anciens tubes fluorescents.

Nous avons engagé des études pour :

- le remplacement le système de chauffage et de climatisation : gaine énergétique prévu : 20%
- la mise en place de panneaux photovoltaïques (apport de près de 30% de notre consommation).





4.6 LES ACTIONS DIVERSES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Le parrainage de ruches pour la sauvegarde des abeilles: En 2018, nous avons signé un partenariat avec « Un toit pour les Abeilles » et parrainons 4 ruches chez 2 apiculteurs locaux et engagés dans la filière bio. Nous avons pu offrir et promouvoir la sauvegarde des abeilles en offrant 400 pots de miel à nos partenaires et à nos collaborateurs.
- **Les Déplacements :** nous encourageons l'utilisation des transports en commun, du covoiturage pour les déplacements professionnels.
- La Signature électronique incitative : Toutes les signatures électroniques de nos mails doivent posséder la mention « Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité » .
- La Consommation de papier et d'encre : nous en favorisant la diminution en limitant les impressions superflues et en dématérialisant l'intégralité de nos documents qui sont mis à disposition sur un réseau partagé.





. LES ACTIONS ET LES POLITIQUES PERTINENTES EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Rappel du principe concerné :

Principe 10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

5.1 LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN.

Les déclarations sur l'honneur imposées à tous nos prestataires

En sus des attestations de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, nous demandons systématiquement à nos sous-traitants de nous fournir une attestation sur l'honneur à 100% de ne pas faire appel au travail illégal.